

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial
Tél. : 02 98 34 92 50
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : 2025-SEVAD-RE-OC017

Rennes, le 18 juin 2025

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du Service Valorisation touristique et Développement durable;

Considérant que des travaux d'extension de réseaux, bief de Rieux, doivent être réalisés du 19 au 26 juin 2025;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers ;

Arrête :

Article 1 - Prescription

L'accès au chemin de halage, bief de Rieux du pont de la RD 147 jusqu'au camping sur la commune de St Congard, est interdit à tous les usagers.

Du 19 au 26 juin 2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise SADER ainsi qu'une déviation.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de St Congard.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service Valorisation touristique
et Développement durable



Véronique VÉRON

Plan de fermeture et de déviation du chemin de halage
du 19 au 26 juin 2025
Bief Rieux

-  Fermeture
-  Déviation

